

2011-06-15

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projections économiques pour la Belgique - Printemps 2011

(Article pour la Revue économique du mois de juin 2011)

Parallèlement à la publication par la BCE de nouvelles projections de l'Eurosystème pour la zone euro, cet article présente les résultats attendus pour l'économie belge en 2011 et en 2012. La phase de reprise observée dans l'économie mondiale depuis deux ans a atteint une certaine maturité au début de 2011. Sous l'impulsion des économies émergentes, les échanges internationaux, qui avaient été fortement touchés par la crise financière et la récession économique, ont recouvré leur niveau d'avant la crise. Étant donné l'atténuation des tensions financières et le caractère accommodant des politiques monétaires et budgétaires menées jusqu'à présent, l'activité dans les différentes zones économiques devrait progressivement s'appuyer sur une base plus large que les seules exportations, notamment grâce à l'augmentation des investissements. Cette amélioration de la situation économique a donné lieu à une hausse rapide du prix des matières premières et, subséquentement, de l'inflation des prix à la consommation.

Des facteurs importants d'incertitude demeurent cependant. Héritage de la crise de 2008-2009, la situation gravement dégradée des finances publiques dans la plupart des économies avancées des deux côtés de l'Atlantique appelle des mesures de consolidation. De même, considérées globalement, les institutions financières auront à poursuivre leur restructuration. À ces facteurs susceptibles de peser sur l'économie s'ajoutent les risques résultant des catastrophes naturelles au Japon et des tensions politiques et sociales au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En ce qui concerne la zone euro, des divergences importantes existent en son sein, comme en témoigne la vigueur inattendue de la reprise en Allemagne – en particulier au premier trimestre de 2011 –, d'un côté, et le recul de l'activité auquel font face les économies présentant de graves difficultés structurelles, d'autre part.

Dans ce contexte, les projections de l'Eurosystème font état de la poursuite de la reprise, mais à un rythme moins vigoureux qu'au début de 2011. Elles sont établies sur la base d'hypothèses arrêtées à la mi-mai 2011. Elles tablent sur la poursuite de l'expansion des échanges commerciaux internationaux en 2011 et en 2012, quoique à un rythme moins élevé qu'en 2010. Les cours du pétrole passeraient, sur la base des marchés à terme, d'un niveau moyen de 79,6 dollars en 2010 à 111,1 dollars en 2011 et 108 dollars en 2012. Les taux d'intérêt sont également supposés suivre l'évolution prévue par le marché. En moyenne annuelle, les taux des dépôts interbancaires en euros à trois mois s'afficheraient à 1,6 % en 2011 et 2,3 % en 2012 et ceux des obligations de l'État belge atteindraient 4,3 % en 2011 et 4,7 % en 2012. Les cours de change sont, quant à eux, maintenus constants au niveau de 1,43 dollar. Dans ce contexte, après avoir atteint 1,7 % en 2010, la croissance du PIB dans la zone euro devrait s'établir entre 1,5 et 2,3 % en 2011 et entre 0,6 et 2,8 % en 2012. Pour sa part, l'inflation qui a été de 1,6 % en 2010 atteindrait entre 2,5 et 2,7 % en 2011 et entre 1,1 % et 2,3 % en 2012.

En Belgique, les développements récents de l'activité ont été meilleurs que ce qui avait été prévu dans les exercices antérieurs de projections, y compris dans celui présenté en décembre 2010. Dans le sillage de l'Allemagne, l'économie belge a été en mesure de tirer profit de la reprise de la demande mondiale, tandis que la consommation privée s'est rapidement redressée grâce à la résistance inattendue du marché du travail. Progressivement, les investissements des entreprises et des ménages devraient également reprendre. Ainsi, la croissance du PIB bénéficierait de plusieurs moteurs. Au total, cette croissance a été de 2,1 % en 2010; elle devrait atteindre 2,6 % en 2011, puis revenir à 2,2 % en 2012, soit des taux de progression supérieurs à ceux de la zone euro.

La poursuite de la croissance de l'activité s'appuierait sur une consolidation du marché du travail. La création d'emplois se maintiendrait à un taux très légèrement supérieur à celui observé en 2010, de respectivement 0,9 et 0,8 %. Ainsi, en termes nets, quelque 77 000 emplois additionnels seraient créés entre la fin de 2010 et la fin de 2012, après une augmentation de 54 200 unités dans le courant de 2010. Compte tenu de l'évolution attendue de la population active, le mouvement de recul du chômage amorcé dès le début de 2010 se poursuivrait de manière continue, faisant passer le taux de chômage de 8,4 % en moyenne en 2010 à 7,3 % en 2012.

À mesure qu'elle se poursuit en 2011 et 2012, la croissance de l'activité devrait s'appuyer sur une assise plus large. La reprise économique commencée en Belgique à la fin de 2009 a en effet été tirée par le fort rebond des exportations, suscité par le net raffermissement du commerce mondial, tandis que la croissance de la demande intérieure demeurait en retrait. Les exportations de biens et services, qui avaient connu une croissance vigoureuse en 2010 parallèlement au rebond de la demande extérieure, devraient croître plus modérément cette année et l'année suivante, de 7 et 5,4 % en termes réels, respectivement. En effet, l'expansion des marchés extérieurs devrait se ralentir et les pertes de parts de marché encourues par les firmes belges, qui avaient été très limitées au cours des trois dernières années, devraient s'élargir sur l'horizon de projection. La consolidation de l'activité économique se traduit par un redressement de la demande adressée aux entreprises et par une amélioration de leur rentabilité de nature à faciliter l'autofinancement des projets d'investissements. Dans ce contexte, on s'attend à ce que les investissements des entreprises augmentent à partir de 2011, après deux années consécutives de contraction. La formation brute de capital fixe des entreprises devrait ainsi progresser de 3,7 % en volume en 2011 et 2012. La consommation des ménages s'est redressée assez rapidement au lendemain de la crise: après un fort tassement en 2009, elle a augmenté de 1,6 % en termes réels dès 2010. Cette croissance demeurerait sensiblement la même en 2011 et en 2012, de quelque 1,7 %, malgré l'évolution un peu plus volatile du revenu disponible des ménages. Après une hausse substantielle enregistrée au plus fort de la crise, le taux d'épargne devrait poursuivre en 2011 le recul amorcé en 2010. Il remonterait de 0,6 pp. en 2012 s'établissant à 17,2 %, niveau proche de son niveau de long terme.

Parallèlement à la reprise franche de l'activité et de la demande au niveau mondial, les pressions inflationnistes d'origine extérieure se sont nettement renforcées en Belgique dans le courant de 2010 et au début de 2011. Mesurée sur la base de l'IPCH, l'inflation est passée de 0,8 % en janvier 2010 à 3,7 % en janvier 2011. Elle oscillerait autour d'un niveau largement supérieur à 3 % tout au long de l'année. Au total, en moyenne annuelle, la hausse des prix à la consommation passerait de 2,3 % en 2010 à 3,4 % en 2011, avant de revenir à 2,2 % en 2012, lorsque, selon les hypothèses retenues, les hausses des prix à la consommation des produits énergétiques se ralentiront. En revanche, passant de 1,1 % en moyenne en 2010 à 1,7 % en avril 2011 – principalement sous l'impulsion des services –, l'inflation sous-jacente s'est accélérée à la fin de 2010 et au début de 2011; elle atteindrait 2 % en moyenne en 2012.

En Belgique, les coûts salariaux unitaires dans le secteur privé ont diminué de 0,7 % en 2010, sous l'effet conjugué du redressement de la productivité et d'un effet très limité de l'indexation. Dans un contexte de consolidation de la phase de reprise et d'inflation élevée, ces deux facteurs ne seront plus aussi déterminants en 2011 et 2012. Ainsi, les coûts salariaux unitaires augmenteraient de respectivement 1,6 et 2,5 %. Pour sa part, la croissance des coûts salariaux par heure passerait de 0,6 % en 2010 à 2,9 % en 2011 et 3,4 % en 2012. Cette accélération prononcée, à partir il est vrai d'un taux de progression limité la première année, résulte très largement de l'indexation automatique des salaires. Selon les projections, l'indice-santé des prix à la consommation, qui sert de référence pour l'indexation, progresserait de 3 % en 2011 et de 2,3 % en 2012. Au-delà de l'indexation, l'hypothèse retenue pour l'évolution des coûts salariaux horaires dans le secteur privé en 2011 et 2012 prend en compte l'accroissement de 0,3 % prévu pour la deuxième année dans le projet d'accord interprofessionnel imposé par le gouvernement, ainsi qu'une progression supplémentaire liée notamment aux tensions qui se font jour sur certains segments du marché du travail.

D'après les informations les plus récentes, le déficit public était de 4,1 % du PIB en 2010. Ce résultat est nettement meilleur que celui relevé l'année précédente, lorsque la crise économique et financière avait porté le déficit à 5,9 % du PIB. Dans le contexte macroéconomique décrit ci-dessus, le déficit reviendrait à 3,5 % du PIB en 2011 mais se creuserait à nouveau en 2012 pour s'élever à 4,1 % du PIB.

La hausse du taux d'endettement des administrations publiques observée depuis 2008, sous l'effet des injections de capital octroyées aux institutions financières et des conséquences de la récession économique, s'est considérablement ralentie en 2010. Elle devrait être suivie d'une réduction limitée en 2011, puis plus marquée en 2012. Le taux d'endettement passerait de 96,6 % du PIB en 2010 à 95,4 % en 2012.

Projections pour l'économie belge : principaux résultats

(pourcentages de variation par rapport à l'année précédente, sauf mention contraire)

	2008	2009	2010	2011 e	2012 e
CROISSANCE (données corrigées des effets de calendrier)					
PIB en volume	0,8	-2,7	2,1	2,6	2,2
Contributions à la croissance:					
Dépenses intérieures hors variation des stocks	1,7	-1,1	0,8	1,8	2,0
Exportations nettes de biens et services	-1,0	-0,5	1,8	0,4	0,3
Variation des stocks	0,1	-1,0	-0,5	0,4	0,0
PRIX ET COÛTS					
Indice des prix à la consommation harmonisé	4,5	0,0	2,3	3,4	2,2
Indice-santé	4,2	0,6	1,7	3,0	2,3
Déflateur du PIB	1,9	1,1	1,8	2,7	2,5
Termes de l'échange	-2,4	3,5	-1,8	-0,4	0,2
Coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé	3,8	4,7	-0,7	1,6	2,5
Coûts salariaux horaires dans le secteur privé	3,6	3,9	0,6	2,9	3,4
Productivité horaire dans le secteur privé	-0,2	-0,8	1,3	1,2	0,9
MARCHÉ DU TRAVAIL					
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers de personnes)	75,9	-15,9	29,5	41,9	37,4
<i>p.m.: Variation en cours d'année¹, en milliers de personnes</i>	<i>57,4</i>	<i>-38,4</i>	<i>54,2</i>	<i>40,2</i>	<i>37,3</i>
Volume total de travail ²	1,4	-1,8	0,8	1,5	1,3
Taux de chômage harmonisé ³ (% de la population active)	7,0	8,0	8,4	7,5	7,3
REVENUS					
Revenu disponible réel des particuliers	2,1	1,6	0,1	1,2	2,4
Taux d'épargne des particuliers (% du revenu disponible)	17,0	18,3	17,3	16,6	17,2
FINANCES PUBLIQUES⁴					
Solde de financement (% du PIB)	-1,3	-5,9	-4,1	-3,5	-4,1
Solde primaire (% du PIB)	2,5	-2,3	-0,7	-0,2	-0,5
Dette publique (% du PIB)	89,6	96,2	96,6	96,1	95,4
COMPTE COURANT (selon la balance des paiements, % du PIB)					
	-1,8	0,5	1,4	1,4	1,7

Sources: CE, DGSIE, ICN, BNB.

¹ Différence entre le quatrième trimestre de l'année concernée et le quatrième trimestre de l'année précédente.

² Nombre total d'heures ouvrées dans l'économie.

³ Pourcentages de la population active (15-64 ans), données non corrigées des effets de calendrier.

⁴ Selon la méthodologie utilisée dans le cadre de la procédure sur les déficits excessifs (EDP).